

CONDITIONS GENERALES DE VENTE MN VACANCES

En général

1. Les conditions générales de vente s'appliquent sur votre réservation et sont partie intégrale de votre relation contractuelle avec l'ASBL Mutualités Neutres Vacances, à l'exclusion de vos propres conditions générales, et sauf dérogation écrite reprise dans les conditions particulières de la réservation.

MN Vacances est votre partie contractante quant aux réservations concernant le Domaine de vacances Mont-des-Dunes (www.montdesdunes.be), le Domaine de vacances Mont-des-Pins (www.montdespins.be), le centre de vacances Neutralia (www.neutralia.be) ou le Bivouac Mont-des-Pins ou le Gîte Le Mont-Pelé (bivouac.mnvacances.be).

Seul MN Vacances peut déroger par écrit des conditions générales.

2. Il y a lieu d'entendre par "MN Vacances" : l'ASBL Mutualités Neutres Vacances, ayant son siège social à 1060 Saint-Gilles, chaussée de Charleroi 145, avec comme numéro d'entreprise BE 0408.171.149.

Il y a lieu d'entendre par "hôtel" (également dans les compositions): tous les centres de séjours socio-touristiques de MN Vacances, même s'ils ne portent pas explicitement la dénomination « hôtel ».

Il y a lieu d'entendre par "réservation" tant une réservation d'hôtel qu'une réservation d'un logement/d'autres services sans nuitées, par exemple (mais exemple non-limitatif) la mise à disposition d'un logement et de restauration pour tout type d'événements.

Il y a lieu d'entendre par "vacancier" la personne physique qui a l'intention de bénéficier des services de la réservation, peu importe si cette personne a effectué la réservation elle-même.

Il y a lieu d'entendre par "note d'hôtel" la facture, reprenant le prix du séjour ainsi que la pension choisie.

Contrat

3. Vous êtes la partie contractante en tant que personne physique ou morale qui fait la réservation, peu importe si vous passez vous-même une nuit à l'hôtel et/ou si vous y bénéficiez vous-même des services de la réservation. Par conséquent, vous êtes tenu au paiement de toutes les notes et factures relatives à votre réservation, même pour les frais générés non par vous-même, mais par le vacancier.
4. Conformément aux conditions de la réservation, MN Vacances est tenu de mettre à disposition les équipements réservés, le cas échéant le logement et les services habituels. Sont visés ici, les services normaux de l'hôtel réservé selon sa catégorie, y compris les salles et les différents locaux communs, généralement mis à la disposition des vacanciers.
5. Quant au contrat, aucune forme n'est prescrite. Sauf en cas de séjours de groupes, comme défini à l'article 23, la réservation est définitive et le contrat est donc conclu dès que
 - a. vous acceptez l'offre, ou
 - b. vous avez parcouru la totalité du processus de réservation sur le site web et reçu la confirmation de votre réservation par e-mail, ou
 - c. vous avez reçu, à la suite d'une réservation téléphonique, la confirmation écrite de votre réservation (par e-mail ou par la poste).

En cas de séjours de groupes, comme définis à l'article 23, et de séjours de bivouac, la réservation n'est définitive et donc le contrat conclu que lorsque, et pour autant que, vous ayez payé le premier acompte (dans les délais), comme le prévoit l'article 23.

6. Dans la confirmation écrite de votre réservation, MN Vacances mentionne, entre autres, les dates d'arrivée et de départ du vacancier, le prix convenu, la description des services demandés et l'éventuel règlement de l'acompte.
7. En cas de réservation téléphonique pour le jour même, l'heure d'arrivée sera 18 heures au plus tard. En cas de retard, vous et/ou le vacancier êtes prié d'en avertir

le domaine de vacances de MN Vacances et d'indiquer l'heure d'arrivée exacte. Sinon, MN Vacances ne pourra garantir l'accès à l'hôtel et la réservation sera annulée en votre désavantage comme un no-show.

Exécution du contrat

8. Sauf points convenus différemment par écrit, les services sont fournis à l'endroit de situation du logement réservé (en fonction de la réservation: Mont-des-Dunes, Mont-des-Pins, Neutralia ou le Bivouac Mont-des-Dunes et le Gîte Le Mont-Pelé).
9. Toute plainte relative aux services fournis doit être envoyée par écrit, dans les sept jours après la fin du service, au centre de vacances concerné.
10. MN Vacances consacre la plus grande attention à la sélection de ses partenaires. Si la qualité des services dispensés par un de ses partenaires est insuffisante, seul le partenaire en question peut en être tenu responsable, et non pas MN Vacances, ni pour une annulation, ni pour une modification par le partenaire concerné.
11. La durée d'une ou de plusieurs nuitées réservées est fixée par les dates d'arrivée et de départ convenues du vacancier, comme déterminées dans les conditions particulières de la réservation. Il est mis fin au contrat au jour repris dans la réservation, au plus tard à 11 h du matin, sauf disposition contraire mentionnée dans les conditions particulières de la réservation ou du règlement de l'hôtel. Si le vacancier n'a pas quitté la chambre à 11 h du matin au jour prévu du départ, une nuit supplémentaire sera facturée.
12. Si au moment de la réservation du séjour, le nombre de nuits n'a pas été fixé, la réservation sera considérée comme étant conclue pour plusieurs jours consécutifs. Dans ce cas, une résiliation écrite doit être faite par une des parties, pour qu'il soit mis fin au contrat. Sauf clause contraire dans les conditions particulières ou dans le règlement de l'hôtel, la résiliation met fin au contrat à 11 h le jour qui suit la résiliation. La résiliation vous sera confirmée par écrit ; le cas échéant, vous vous occuperez de la communication au vacancier.

Responsabilité

13. MN Vacances ne peut être tenu (partiellement) responsable pour le dommage causé par le vacancier.
14. La responsabilité de MN Vacances est, de toute façon et dans tous les cas, limitée au montant couvert par l'assurance responsabilité de MN Vacances.
15. MN Vacances est d'office libéré et non tenu par le respect d'un engagement quelconque en cas de force majeure. Il convient d'entendre par force majeure la situation dans laquelle l'exécution du contrat par MN Vacances est entièrement ou partiellement empêchée, temporairement ou non, à la suite de circonstances en dehors de sa volonté, même si ces circonstances étaient déjà prévisibles au moment de l'établissement du contrat. Sont ainsi considérés comme cas de force majeure: épuisement du stock, retards dans les livraisons par les fournisseurs ou absence de celles-ci, grève ou lock-out, incendie, émeutes, guerre, épidémie, inondation, absentéisme élevé, perturbations électriques, informatiques, d'internet ou de télécommunication, décisions ou interventions de la part des autorités, absence de combustibles et erreurs ou retards dus à des tiers. MN Vacances n'est pas obligé de démontrer le caractère non-imputable et imprévisible de la circonstance qui donne lieu à la force majeure. En cas de force majeure, ses engagements seront suspendus. Dans ce cas, MN Vacances fera tous les efforts raisonnables visant à limiter les conséquences d'une situation de force majeure.
16. Vous êtes responsable, le cas échéant solidairement avec le(s) vacancier(s), envers MN Vacances pour tout dommage causé par vous et/ou le(s) vacancier(s) au personnel, à l'immeuble, au mobilier ou aux équipements de l'hôtel ou aux endroits de l'hôtel qui sont accessibles au public.
17. Vous préserverez MN Vacances de tout dommage dans le sens le plus large du terme contre des créances de tiers à la suite d'erreurs/d'un comportement négligent de votre part ou dans le chef du (des) vacancier(s).

18. Le(s) vacancier(s) doit (doivent) se comporter selon les coutumes et, le cas échéant, le règlement de l'hôtel où il séjourne et qui peut être consulté par le(s) vacancier(s).

Prix et paiements

19. Une offre de prix de la part de MN Vacances n'est pas contraignante et se fait sans aucun engagement pour vous, ni pour MN Vacances aussi longtemps que vous n'avez pas accepté cette offre.
20. Les prix par lesquels les formules et séjours sont annoncés sur le site web sont des prix « à partir de », ils ne sont pas contraignants et sont valables sous réserve de disponibilité. Seuls les prix repris dans le processus de réservation individualisé sont contraignants.
21. Les promotions proposées par MN Vacances ne sont cumulables et ne peuvent être échangées contre de l'argent comptant.
22. Si des réductions sont accordées à des groupes, il y a lieu d'entendre par groupe un minimum de 10 personnes payantes ou de 5 chambres, groupe qui se présente effectivement à l'hôtel, pour lequel un numéro de réservation commun est créé et pour lequel une seule facture est établie. Le nombre de vacanciers définitif doit être communiqué au moins une semaine avant leur arrivée au domaine de vacances de MN Vacances. Le nombre renseigné sera contraignant pour le règlement de la note d'hôtel.
23. MN Vacances a la possibilité de demander, pour chaque réservation, un acompte total ou partiel. Cet acompte garantit le séjour. Le non-paiement (dans les délais) de l'acompte donne lieu à l'annulation du séjour sans indemnisation de rupture. Sauf règlement dérogeant de l'acompte spécifiquement d'application pour votre réservation individuelle, MN Vacances applique en règle générale les modalités d'acompte suivantes en cas de réservation de séjours.

Groupes (1) + banquets, classes vertes & classes de mer	- 1er acompte = € 1.000, à payer dans le mois qui suit la réservation. - 2ème acompte = 50% du prix du séjour, à payer au plus tard 6 mois avant le premier jour du séjour.
Bivouacs	- 1er acompte = € 500, à payer dans le mois qui suit la réservation. - 2ème acompte = 50% du prix du séjour, à payer au plus tard 6 mois avant le premier jour du séjour. - solde dans tous les cas à payer au plus tard 1 mois avant le premier jour du séjour.
Séjours individuels (2) du type NANT	100% du prix du séjour, à payer immédiatement dès réservation.
Séjours individuels (2) du type FLEX	100% du prix du séjour, à payer immédiatement dès réservation, sauf en cas de garantie via carte de crédit.
Réservations short-notice (c-à-d. réservations tardives)	100% du prix du séjour, à payer dès réservation via carte de crédit ou virement bancaire, à prouver au moyen d'un extrait de compte (ou contrôle via PC banking).
Walk-in	100% du prix du séjour, à payer dès l'arrivée.

(1) Sous "Groupes" tombent les codes de marché suivants: Groupotel, formule permettant de cuisiner soi-même, séminaires (+10 chambres), ainsi que d'autres formules qui pourraient bénéficier d'une réduction pour réservation en groupe.

(2) Sous "Séjours individuels", il y a lieu d'entendre tous les séjours qui ne tombent pas sous (1). Il s'agit des séjours individuels, des séjours de convalescence et de repos, de promotions, d'arrangements, de studios et autres.

(3) Sous "prix du séjour", il y a lieu d'entendre: le prix total de la chambre et la pension (petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète).

24. Pour les séjours en bivouac, il y aura lieu de payer une garantie par logement, au plus tard 1 mois avant le premier jour du séjour. Les garanties pour le bivouac Mont-des-Dunes s'élèvent à :

	De ark – de sloep – de kajuit	De sloep + de kajuit
Week-ends et petites vacances scolaires	€ 400,00	€ 500,00
Eté	€ 600,00	€ 700,00

La garantie pour le bivouac Mont-des-Pins est de € 500,00.

25. Si MN Vacances reçoit au préalable une somme d'argent de la part du contractant, celle-ci sera considérée comme le virement d'un acompte sur le prix contractuel, sauf clause contraire aux conditions particulières de la réservation.
26. Sauf clause contraire, les notes d'hôtel sont payables au comptant lors de leur présentation. En cas de contestation partielle de la note d'hôtel, il conviendra de régler au comptant au moins la partie non-contestée.
27. Sauf clause contraire, MN Vacances n'est aucunement obligé d'accepter les chèques, dividendes, cartes de crédit ou autres preuves de paiement reporté.
28. Tout paiement doit être effectué en euros. Les paiements doivent être versés au siège social de MN Vacances.
29. Vous êtes tenu de payer tous les services fournis, y compris les frais facturés à la suite des services, consommations, activités, accessoires, etc. supplémentaires demandés par le vacancier, même si ce n'a été déterminé préalablement, au moment de la réservation.
30. En cas de non-paiement de la facture à l'échéance, des intérêts de retard à un taux d'intérêt de 10 % sur le montant de la facture impayée seront d'office dus dès l'échéance et sans mise en demeure préalable. De plus, est également due d'office et sans mise en demeure préalable une indemnisation forfaitaire de 10 % du montant de la facture encore dû (avec un minimum de 125 EUR), sans préjudice du droit de MN Vacances de réclamer une indemnisation supérieure si le dommage réellement subi est plus élevé.
31. Sauf si la réservation concerne une ou plusieurs nuitées, MN Vacances vous doit une indemnisation forfaitaire de 10% si l'ASBL ne respecte aucunement ses engagements. Si la réservation concerne une ou plusieurs nuitées, MN Vacances s'engage à vous proposer, et/ou à votre vacancier, un autre logement d'une qualité ou catégorie équivalente ou supérieure, si elle se trouve dans l'impossibilité de vous donner le logement réservé. Toute différence de prix qui en

7

résulte, ne vous sera pas facturée. Si cela s'avère impossible, MN Vacances vous sera redevable d'une indemnisation forfaitaire de 50 euros par nuit convenue et non-dispensée, avec un maximum de 250 euros, dédommagement qui sera d'office majoré des intérêts prévus à l'article 30. Cette clause n'est pas valable en cas de force majeure.

32. Les plaintes concernant la facture doivent être envoyées par écrit au centre de vacances concerné dans les sept jours suivant la date de facturation. La partie non-contestée de la facture doit dans tous les cas être réglée à l'échéance.
33. En cas de paiement tardif d'une note d'hôtel ou d'une facture pour laquelle une diminution de prix, une ristourne ou une commission a été accordée par MN Vacances, l'avantage précité en question tombe.

Réductions

34. Les vacanciers affiliés à une Mutualité Neutre bénéficient de réductions supplémentaires dans le cadre de l'assurance complémentaire à laquelle ils contribuent. Afin de pouvoir bénéficier de la réduction, la qualité de membre doit pouvoir être démontrée au moyen d'une vignette mutualiste ou d'une attestation, à remettre à l'accueil lors de l'arrivée.
35. Lors du calcul des réductions enfants et seniors, il est tenu compte de l'âge le jour de l'arrivée.
36. Les réductions ne sont en aucun cas transmissibles, ni échangeables en argent comptant.

Pas de droit de révocation

37. Le consommateur ne dispose pas d'un droit de révocation, conformément à l'article VI.53.12° CDE et ne peut donc pas révoquer la réservation, même si la réservation a eu lieu via le site web de MN Vacances.

Politique d'annulation

38. L'annulation partielle ou totale d'une réservation par vos soins n'est possible que pour les séjours suivants, sous les conditions suivantes et moyennant paiement de l'indemnisation de rupture suivante:

Type de séjour	Conditions	Indemnisation de rupture
Groupes (1) + banquets, classes vertes et classes de mer	Annulation plus de 12 mois avant le premier jour du séjour.	Aucune.
	Annulation entre 12 et 9 mois avant le premier jour du séjour.	€ 1.000.
	Annulation entre 9 et 3 mois avant le premier jour du séjour.	50% du prix du séjour.
	Annulation à 3 mois ou moins avant le premier jour du séjour(4).	100% du prix du séjour.
Bivouacs	Annulation entre 9 et 3 mois avant le premier jour du séjour.	€ 500.
	Annulation à moins de 3 mois avant le premier jour du séjour (4).	100% du prix du séjour.
Séjours individuels (2) + ARRANGEMENTS (5) : conditions d'annulation flexibles (FLEX)	Annulation plus de 1 semaine avant le premier jour du séjour.	Aucune.
	Annulation à moins de 1 semaine avant le premier jour du séjour(4).	100% du prix du séjour.
Séjours individuels (2) et PROMOTIONS (5): pas annulables et pas remboursables(NANT)	Annulation impossible.	100% du prix du séjour.

(1) Sous "Groupes" tombent les codes de marché suivants: Groupotel, formule permettant de cuisiner soi-même, séminaires (+10 chambres), ainsi que d'autres formules qui pourraient bénéficier d'une réduction pour réservation en groupe.

(2) Sous "Séjours individuels", il y a lieu d'entendre tous les séjours qui ne tombent pas sous (1). Il s'agit des séjours individuels, des séjours de convalescence et de repos, de promotions, d'arrangements, de studios et autres.

(3) Sous "prix du séjour", il y a lieu d'entendre: le prix total de la chambre et la pension (petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète).

(4) Le no-show est considéré comme annulation similaire et donc comme rupture unilatérale.

(5) Sous 'Promotions', il y a lieu d'entendre: les séjours pour lesquels est appliquée une réduction pécuniaire. Sous 'Arrangements', il y a lieu d'entendre un séjour dans lequel est compris une activité ou un package d'activités et/ou des services supplémentaires et/ou un cadeau, par exemple, mais non limité à des excursions guidées ou non, des repas, etc.

39. Les séjours individuels du type NANT, ainsi que les 'séjours individuels avec promotion' ne peuvent être annulés, ni remboursés. Il y a lieu d'entendre par 'séjour avec promotion' un séjour auquel une réduction pécuniaire est appliquée.
40. Manque d'annulation (dans les délais), vous êtes tenu de payer l'intégralité du prix du séjour (3), même si vous et/ou le vacancier ne vous présentez pas à la date d'arrivée prévue.
41. Toute annulation doit se faire par écrit. La date à laquelle MN Vacances reçoit l'annulation sera considérée comme la date de l'annulation.
42. Pour chaque annulation, € 15,00 de frais administratifs forfaitaires sont facturés par dossier.
43. Le séjour ne peut être terminé précocement et sans frais supplémentaires qu'en cas de maladie, d'accident et de décès prouvé dans le chef du (d'un des) vacancier(s) même(s); du (de la) fiancé(e), époux (épouse) ou partenaire légalement cohabitant (d'un) des vacanciers; ou dans le chef d'un proche (d'un) des vacanciers au premier degré. Les services dispensés et les consommations prises pendant le séjour jusqu'au jour où il a été mis fin au séjour inclus seront facturés. La possibilité de mettre fin précocement au séjour ne s'applique pas pour les séjours en groupe.

Dans tous les autres cas, la totalité du prix du séjour sera due en cas de départ précocé.

44. Les articles 35-40 ne sont d'application que pour les réservations qui contiennent au moins une nuitée.

Fin du contrat

45. Si vous commettez une infraction grave ou répétée à vos obligations contractuelles, MN Vacances peut immédiatement mettre fin au contrat concerné, d'office et sans mise en demeure préalable, sans l'obligation de dédommagement quelconque. Sont considérés comme infraction grave:

- a. La violation (d'une des dispositions) du règlement de l'hôtel, par vous-même ou par le vacancier.
- b. L'arrivée tardive du vacancier, c-à-d. sauf convenu différemment, après 18 h et sans avertissement de la part du vacancier. En cas de retard, le vacancier est tenu d'en prévenir le domaine de vacances de MN Vacances et de renseigner son heure d'arrivée précise.
- c. Le non-paiement à l'échéance d'une facture d'acompte et/ou d'autres factures.

En guise de dédommagement forfaitaire, et en vertu de l'article 42, vous êtes redevable de la totalité du prix du séjour comme défini à l'article 23 et les acomptes payés restent acquis, sans préjudice du droit de MN Vacances de réclamer un dédommagement si ses dommages sont supérieurs.

46. Manque de paiement (dans les délais) d'une facture et/ou d'une note d'hôtel, MN Vacances peut d'office annuler, immédiatement et sans mise en demeure préalable, d'éventuelles autres réservations faites par vous sans avoir l'obligation de vous payer un dédommagement quelconque et sans préjudice du droit de MN Vacances de réclamer une indemnisation de ses dommages qui en sont les conséquences. Par ailleurs, toutes les créances de MN Vacances envers vous deviennent immédiatement exigibles.

Points convenus et engagements dans le chef des parties concernant le séjour

47. Animaux domestiques: lorsqu'un vacancier souhaite amener un animal domestique à l'hôtel, il doit annoncer ce fait préalablement et par écrit. Sinon, l'accès à l'hôtel peut être refusé à l'animal. Vous devrez également payer un supplément par nuit. Il est entendu par 'animaux domestiques' uniquement les chiens et les chats. Les animaux domestiques ne sont en aucun cas admis dans les espaces où sont servis des repas. Cette clause ne s'applique pas pour le bivouac Mont-des-Dunes, où les animaux domestiques ne sont pas admis. Les vacanciers sont responsables pour le dommage causé par leurs animaux.
48. Occupation et libération des chambres: check-in / check-out: sauf autrement défini dans les conditions particulières lors de la réservation, ou sauf règlement d'hôtel différent, les chambres réservées sont disponibles pour les vacanciers dès 16 heures et elles devront être libérées par les vacanciers qui quittent l'hôtel avant 11 heures du matin.
49. Contrôle des voyageurs: lors de son arrivée à l'hôtel, le vacancier présentera sa carte d'identité, afin de permettre son inscription sur la fiche policière, qu'il signera.

Divers

50. MN Vacances est affilié au Fonds de garantie voyages. La garantie vaut uniquement pour les vacances organisées à l'étranger, via les partenaires divers. Les séjours en Belgique dans nos propres exploitations ne sont pas couverts par le Fonds de garantie voyages.
51. La Commission européenne propose aux consommateurs une plateforme en vue de l'arbitrage de différends hors jurisprudence. Celle-ci permet aux consommateurs de résoudre des différends concernant leur réservation en ligne en premier lieu sans l'intervention de la justice. La plateforme pour arbitrage de différends est accessible via le lien externe <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.
52. La nullité éventuelle d'une clause de ces conditions générales ne porte pas préjudice à la validité des autres clauses.
53. Vous choisissez domicile à l'adresse renseignée lors de la réservation, où des actes et exploits peuvent vous être signifiés valablement. MN Vacances peut faire accomplir des significations valablement à toute dernière adresse connue.
54. Le contrat est régi par le droit belge. Toute contestation résultant de celui-ci sera arbitrée par le tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire où est situé le siège de MN Vacances.

Protection de données personnelles

55. Vos données à caractère personnel sont traitées et sauvegardées par l'ASBL Mutualités Neutres Vacances, BE 0408.171.149, située chaussée de Charleroi 145, 1060 Saint-Gilles (Belgique) (adresse de contact et de mail: info@mnvacances.be), qui est responsable pour le traitement de vos données personnelles. Le fonctionnaire désigné par MN Vacances en vue de la protection des données est Frederik Dhondt (Sekuur infoveiligheid), que vous pouvez contacter au 0486/274671 ou via info@infoveiligheid.be.
56. Les données à caractère personnel demandées par MN Vacances qui ont pour but de vous identifier, comme vos nom, adresse de domicile, adresse mail et date de naissance, sont des données à fournir obligatoirement. La communication de ces données personnelles est une condition nécessaire à la conclusion et à l'exécution du contrat. Si les données demandées ne sont pas fournies, il ne sera pas possible de conclure un contrat valide et contraignant avec MN Vacances. Les autres données personnelles demandées par MN Vacances, comme le numéro de GSM, le numéro de téléphone, etc. sont également des

données à fournir obligatoirement. La communication de ces données est une obligation contractuelle dans votre chef. Si vous ne fournissez pas ces données, vous serez en défaut et MN Vacances ne pourra être tenu responsable d'une perturbation éventuelle dans la communication (aisée) entre les parties contractantes. MN Vacances se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses obligations contractuelles si ces données personnelles ne sont pas fournies.

Vos données sont traitées pour que le contrat puisse être exécuté, pour permettre une communication aisée entre les parties contractantes et pour permettre à MN Vacances de fournir un service optimal. Moyennant votre autorisation, vos données seront également traitées à des finalités de direct marketing, plus particulièrement pour que MN Vacances puisse vous faire parvenir les informations les plus récentes au sujet de ses services, tout comme d'autres informations, par exemple d'autres services qui pourraient vous intéresser.

57. MN Vacances n'utilise vos données personnelles qu'avec votre autorisation en application de l'article 6.1.a) du Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), et uniquement en vue des finalités précitées. Vos données seront sauvegardées pour une durée indéterminée. Cependant, vous avez le droit, à tout moment, de retirer votre autorisation, sans que ce retrait porte préjudice à la légitimité du traitement sur la base de l'autorisation avant le retrait.
58. Vos données peuvent être communiquées à des organisations et/ou sociétés qui agissent au nom de MN Vacances, et sous son autorité exclusive, lorsque l'intervention de ces traitants est exigée en vue de l'accomplissement des finalités précitées.
59. Vous avez le droit de demander à MN Vacances via info@mnvacances.be de
 - Consulter vos données personnelles,
 - Corriger vos données personnelles,
 - Supprimer vos données personnelles,
 - Limiter le traitement de vos données personnelles,
 - Transférer vos données personnelles à un tiers à indiquer par vos soins.
60. Par ailleurs, vous avez le droit, à tout moment, d'émettre des réserves quant au traitement de vos données en vue du direct marketing, et/ou de déposer plainte auprès d'une autorité de surveillance.

61. Vous pouvez également consulter, corriger et/ou supprimer vos données personnelles via votre page de profil sur un des sites web de MN Vacances et/ou y rayer votre nom, et donc retirer votre autorisation en vue du direct marketing.

MN Vacances – chaussée de Charleroi 145, 1060 Bruxelles

Domaine de vacances Mont-des-Dunes, Kinderlaan 47, 8670 Oostduinkerke

Bivouac Mont-des-Dunes, Kinderlaan 45, 8670 Oostende

Centre de vacances Neutralia, Kapucijnenstraat 36, 8400 Ostende

Domaine de vacances Mont-des-Pins, Mont-des-Pins 100, 6941 Durbuy (Bomal-sur-Ourthe)

Gîte Le Mont-Pelé, Mont-des-Pins 100, 6941 Durbuy (Bomal-sur-Ourthe)
